

# Les étapes et les questions à se poser pour lire un plan d'aménagements cyclables

Produit par Anne Charlotte ALAZARD, Paris en Selle

## Étapes 1 : General

- est ce que l'aménagement cyclable est bien situé sur un boulevard ou une avenue (et non sur une rue). Si non, il faut agir sur le plan de circulation pour abaisser le trafic motorisé (car il n'y a pas la place pour le conserver tout en y insérant des pistes cyclables qualitatives)
- est ce que le plan de circulation a été modifié, de manière à abaisser drastiquement le trafic dans les rues adjacentes ? (ça simplifie énormément de situation, notamment la gestion des intersections)
- est ce que la largeur de la chaussée permet de maintenir le nombre de voies voitures tel que c'est proposé, tout en y insérant des pistes cyclables qualitatives (2,20m pour des unidirectionnelles inclusive) ? Si non, il faut modifier le plan de circulation de l'avenue ou du boulevard concerné par les aménagements (passage à 1x1 voie)

## Étape 2 : checker les linéaires (soit les lignes droites) :

- quelles sont les largeurs (au moins 2,2m)
- des unidirectionnelles sont elles bien proposées ? Si bidirectionnelle, pq ? Lutter pour ne pas les avoir (souvent, elles cachent un manque de volonté de réduction de l'espace de la voiture)
- y'a-t-il des pincements ? Pq ? Modifier le plan de circulation les résout-il ? Rétrécir la voie voiture pour élargir la voie cyclable ?
- les courbes sont elles agréables pour un vélo cargo ? (Privilégier des rayons de 10minimum)
- la largeur roulable réellement est elle refaite ? (Reprise caniveau)
- largeur du séparateur d'au moins 30cm. S'il est plus large au détriment de la largeur de la piste, est-ce nécessaire ? Risque d'emportierage est-il réellement présent ici ?
- pas d'interruption de la piste cyclable aux arrêts de bus, mais bien un îlot bus ?
- îlot piéton bien positionné ?
- y'a-t-il des arceaux vélos et vélos cargos prévu ?
- Les rues adjacentes sont-elles bien transformées pour accueillir un DSC ?

## Étape 3 : intersections mineures :

- Si le plan de circulation a bien été fait, les intersections peuvent être rétrécies pour limiter la vitesse de véhicules. Est ce que cela est fait ? Avec des girations dures pour les voitures (ex : rayon de 3 ou 5)
- neutralisation en amont des passages piétons est-elle bien faite ? Dans les deux sens ?
- DSC présent ?
- si présence d'un feu, faut il le conserver maintenant que le plan de circulation a été modifier ? Le supprimer si possible

- bien marquer le caractère prioritaire de la piste cyclable si c'est souhaité (panneau cédez le passage, marquage au sol, couleur de la piste)
- sas cycliste présent ?
- bien vérifier qu'il n'y a pas d'îlot de protection pour ces intersection (ex : avenue de la république à Paris, cas d'école). Possibilité de le réaliser en peinture, s'ils y tiennent tant que ça
- la zone tampon permet elle bien tous les mouvements cyclistes pour rejoindre ces intersections mineures ?

#### **Etape 4 : Intersection majeures :**

- des îlots sont ils présents ? Bien positionnés ? Permettant une zone tampon de 5m ?
- des cédez le passage avec marquage au sol sont ils bien présents ?
- la forme des îlots est elle pertinente ?
- les courbes sont elles respectées ?
- pas sur, possibilité de mettre des potelets semi rigide pour quelques mois/années le temps d'améliorer
- tous les mouvements tournants sont ils pris en compte ?